

Bilan annuel des réalisations en ressources informationnelles (BARRI)

Structure et spécification du format du fichier CSV

Présenté par le Secrétariat du Conseil du trésor

Version 1.1 - 2015

Bilan annuel des réalisations en ressources informationnelles (BARRI)

Tous les organismes publics visés par les paragraphes 1 à 3 et 6 de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement doivent déposer, au dirigeant principal de l'information, un bilan annuel présentant les dépenses en ressources informationnelles (RI) faites au dernier exercice budgétaire.

Comment lire les données

Les montants du bilan présentés dans le fichier sont classés de façon à représenter les trois types de ventilation différents.

- Dépenses par types d'activités
- Dépenses par types de services
- Dépenses par type

Chaque ventilation pour un ministère ou organisme public comporte des sous-divisions qui s'additionnent pour donner le montant total d'une ventilation. Ainsi, les ventilations possèdent le même total et ne s'additionnent pas entre elles. Il s'agit donc du même montant représenté sous trois formes distinctes.

Exemple (organismes et montants fictifs) :

| Organisme | Ventilation 1: Dépenses par type d'activités | | | Ventilation 2: Dépenses par type de services | | | | Ventilation 3: Dépenses par type | | |
|-------------|---|--------------|------------|---|-------------|-----------|-------------|-------------------------------------|------------|-------------|
| | VD_Encadre | VD_Continuit | VD_Projets | VND_Service | VND_Service | VND_Rémun | VND_Acquisi | VND_Frais_d | VC_Dépense | VC_Dépenses |
| Organisme 1 | 437,1 | 6 721,60 | 2 848,70 | 0 | 3 993,40 | 1 561,20 | 4 437,10 | 15,7 | 3 441,40 | 6 566,00 |
| Organisme 2 | 792 | 7 537,80 | 2 412,10 | 303 | 2 154,70 | 3 126,60 | 4 550,20 | 607,5 | 4 735,50 | 6 006,50 |
| Organisme 3 | 21,4 | 106 | 44,3 | 51,2 | 0 | 94,4 | 26,1 | 0 | 6,2 | 165,5 |
| Organisme 4 | 10 | 142,8 | 100,4 | 27 | 179,8 | 30 | 16,4 | 8 | 159,8 | 93,4 |
| Organisme 5 | 49 | 1 576,00 | 0 | 119 | 47 | 908 | 486 | 65 | 271 | 1 354,00 |
| Organisme 6 | 23 931,00 | 390 848,60 | 63 833,00 | 0 | 273 642,40 | 81 588,00 | 36 226,80 | 86 955,40 | 91 357,60 | 387 055,00 |
| Organisme 7 | 4 437,20 | 25 662,00 | 11 800,90 | 385,8 | 23 720,30 | 14 170,40 | 3 523,30 | 100,3 | 281,3 | 41 618,80 |

10 007,40

Ici, le montant des dépenses en RI de l'organisme 1 est de 10 00,40 \$. Ce montant sera le même selon que l'on additionne entre-elles les colonnes débutant par VD, celles débutant par VND ou encore celles débutant par VC.

Définition des colonnes de ventilation

Dépenses par type d'activités

VD_Encadrement = Valeur des dépenses en encadrement :

Dépenses totales pour les activités d'encadrement qui comprennent l'ensemble des activités de gestion, de soutien administratif, de mise en place et de gestion d'un bureau de projet, de normalisation, de reddition de comptes, d'études d'orientation et de veille technologique.

VD_Continuité = Valeur des dépenses en continuité :

Dépenses totales pour les activités d'encadrement qui comprennent l'ensemble des activités liées au fonctionnement des systèmes et des infrastructures technologiques, à la qualité de production, à la prévention et à la correction des dysfonctionnements, à la mise à jour du matériel et des logiciels et au support-conseil. Elles comprennent aussi les activités permettant l'exécution des traitements informatiques et celles liées au fonctionnement des équipements et des logiciels, à l'opération des infrastructures technologiques et à la sécurité physique et logique des données sur support informatique, des systèmes et des infrastructures technologiques.

VD_Projet = Valeur des dépenses en projet :

Dépenses totales dans les projets qui se définissent comme l'ensemble des actions menant au développement, à la mise à niveau, à l'acquisition, à la location, à l'évolution et à l'entretien d'applications et de biens en RI. Un projet est une réalisation unique, limitée dans le temps et comportant un ensemble de tâches cohérentes, utilisant des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles en vue d'atteindre les objectifs prévus. Le projet fait référence aux travaux de conception, de réalisation et d'implantation.

Dépenses par type de services

VND_Services_internes :

Dépenses faites par un organisme public auprès d'un autre organisme public pour des services en ressources informationnelles. À titre d'exemple, le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), le Centre interministériel de services partagés (CISP-Revenu) de l'Agence du revenu du Québec (ARQ) et l'École nationale d'administration publique (ENAP) offrent des services internes à d'autres organismes publics.

VND_Services_externes :

Dépenses faites par un organisme public auprès d'un prestataire de services privé offrant des services de consultation ou de développement en ressources informationnelles dans le cadre d'un contrat de services professionnels.

VND_Rémunération_du_personnel :

Dépenses en salaire pour le personnel interne d'un organisme public offrant des services en ressources informationnelles dans les domaines de la gestion, de l'applicatif ou de l'infrastructure.

VND_Acquisition_et_location_de_biens :

Dépenses effectuées par l'organisme public pour acquérir ou pour louer un bien. Ces dépenses peuvent être capitalisables ou non capitalisables.

VND_Frais_connexes :

Autres frais en lien avec les ressources informationnelles qui font référence à des frais, comme ceux de déplacement, de publicité, d'impression, de formation, etc.

Dépenses par type

V_Dépenses_capitalisables :

Les dépenses capitalisables consistent à acquérir un actif matériel :

- destiné soit à être utilisé de façon durable pour la production de biens, la prestation de services ou l'administration, soit à être loué à des tiers, soit à servir de façon prolongée au développement, à la construction ou à l'amélioration d'autres immobilisations;
- qui n'est pas destiné à être vendu dans le cours normal des activités;
- dont la durée de vie utile est supérieure à un an.

V_Dépenses_non_capitalisables = Valeur des dépenses non capitalisables :

Les dépenses non capitalisables consistent en des dépenses de rémunération et de fonctionnement - comme les frais généraux relatifs à l'encadrement, à la planification, au suivi, à la recherche, au soutien administratif et physique - qui ne sont pas directement attribuables à la construction, au développement ou à l'amélioration d'une immobilisation ou qui n'ajoutent aucun avantage économique futur au projet.